

2019

SAINT FIRMIN DES BOIS





BULLETIN MUNICIPAL 2019

Direction de la publication : Luc Clément
Rédaction : Alice Dejust
Mise en page : Noémie Perrier
Photo de couverture : ©Vincent Rigler Beaudenon
Imprimerie : Rival, Chantecoq



Luc
CLÉMENT

LE
MOT
DU
MAIRE



Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2019, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

En 2018, le columbarium du cimetière a été réaménagé, avec 4 caves-urnes supplémentaires, des travaux d'entretien de voirie effectués comme chaque année.

Concernant la téléphonie mobile, l'antenne relai mobiles a été installée, et sa mise en service est prévue sous 6 mois.

Les travaux pour la construction de notre nouvelle salle ont enfin commencé. Notre ancienne salle a été démolie le 21 février 2019. Nous espérons la fin des travaux pour la fin d'année.

Je tiens à remercier toutes les personnes investies dans les associations, qui entretiennent les liens intergénérationnels grâce à leurs manifestations au sein de notre commune, et animent notre village. N'hésitez pas à les rejoindre et apporter votre contribution.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même, nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter toute information nécessaire.

MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc CLEMENT

1er Adjoint : Philippe DESLAIS

2ème Adjoint : Alain GUYARD

3ème Adjoint :

Michel MAILLIARD

Conseillers municipaux :

Pierre-Yves MARTIN,

Vincent SCHAAP, Franck CEBI,

Sébastien LAGRANGE,

Francine DE WILDE, David NIOCHE,

Jeannick PAILLOUX

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire reçoit en Mairie sur rendez-vous.

Les Adjointes reçoivent en Mairie sur rendez-vous

Lundi de 11 h à 11 h 30 et le

Vendredi de 16 h 30 à 17 h 00

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mme Alice DEJUST,
Adjoint Administratif,
secrétariat mairie,

Mme Michèle DREFFIER,
Adjoint technique, entretien
des classes, maison des
association, salle polyvalente

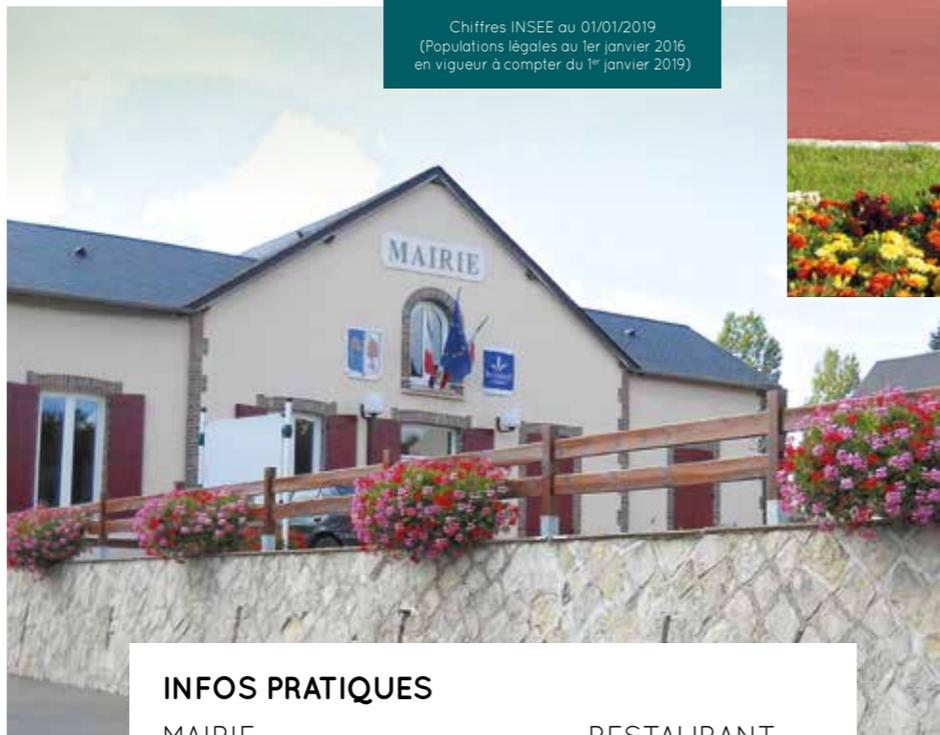
M. Serge LAHAYE,
Adjoint technique, service
de voirie et entretien communal

Mme Christine MINVIELLE,
Adjoint technique,
restaurant scolaire

PRÊT DE LIVRES
BIBLIOTHEQUE
disponibles aux heures de
permanence de la mairie

476
habitants

Chiffres INSEE au 01/01/2019
(Populations légales au 1er janvier 2016
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019)



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

LUNDI
de 10 h 00 à 12 h 00
de 15 h 00 à 18 h 00

JEUDI
de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI
de 15 h 00 à 18 h 00

02.38.95.22.59
02.38.95.30.32
mairie-st-firmin-des-bois
@orange.fr

www.saint-firmin-des-bois.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

02.38.95.24.42

ÉCOLE PRIMAIRE

02.38.95.31.89

MAISON DES ASSOCIATIONS

02.38.95.38.41



TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAISON
DES ASSOCIATIONS (maximum 30 personnes)

Résidents de la commune : 120.00 €
(vaisselle comprise)

Non résidents : 150.00 €
(vaisselle comprise)

Caution : 500.00 €,
attestation de responsabilité civile

RESTAURANT SCOLAIRE : 3.28 €

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Trentenaires (2m) = 50.00 € le m
Alvéoles cinéraires (15 ans) = 500 €
Alvéoles cinéraires (30 ans) = 900 €
Dispersion des cendres = 50 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facturation est établie par la SAUR
(sur la facture d'eau potable)
Terme fixe : 38.00 €
Consommation le m³ : 1.40 €
Taxe de raccordement : montant des travaux facturés
Taxe de modernisation des réseaux de collecte
domestiques : 0.185 €/m³
(Taxe instaurée par l'Agence de l'eau Seine-
Normandie et reversée à celle-ci, 2019-2024)

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Ils sont désormais assurés par la Région
(Rémi 45 - www.remi-centrevaldeloire.fr)

CALENDRIER 2019

Dimanche 16 Juin :
vide-greniers & marché gourmand

Samedi 13 juillet :
fête nationale

Dimanche 29 septembre :
Virade de l'espoir

Dimanche 06 octobre :
randonnée pédestre & marché gourmand

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCE

Héloïse ASTÉ, 26 Juin

Margot SOYER, 06 juillet

Liam PETITJEAN, 15 Août

MARIAGE

FEUILLOLAY Romain
et GUILLET Jessica, 21 Avril

MARTIN Aurélie

et GOUEVY Leina, 11 Août

GUYARD Guillaume

et CABOCHE Pauline, 22 septembre

DECES

Mme LECERF veuve BOURDIN Germaine,
83 ans, 17 avril

Mme TAILLANDIER épouse GAYINA Jeanine,
71 ans, 12 juillet

Mme MANIBAL épouse MAURY Madeleine,
102 ans, 07 Août

Mme BOURDIN épouse BESSON Sylvie,
50 ans, 06 septembre

Mme URBANI épouse XIBERRAS Claude,
79 ans, 11 décembre

RÉALISATIONS 2018

ANTENNE RELAI MOBILE

Les travaux de réalisation ont débuté en novembre, l'antenne a été posée en février 2019. Etant donné que la commune fait partie du « programme zone blanche », l'antenne, 3G et 4G, sera ouverte aux 4 opérateurs. Sa mise en service sera effectuée sous 6 mois.



CIMETIÈRE

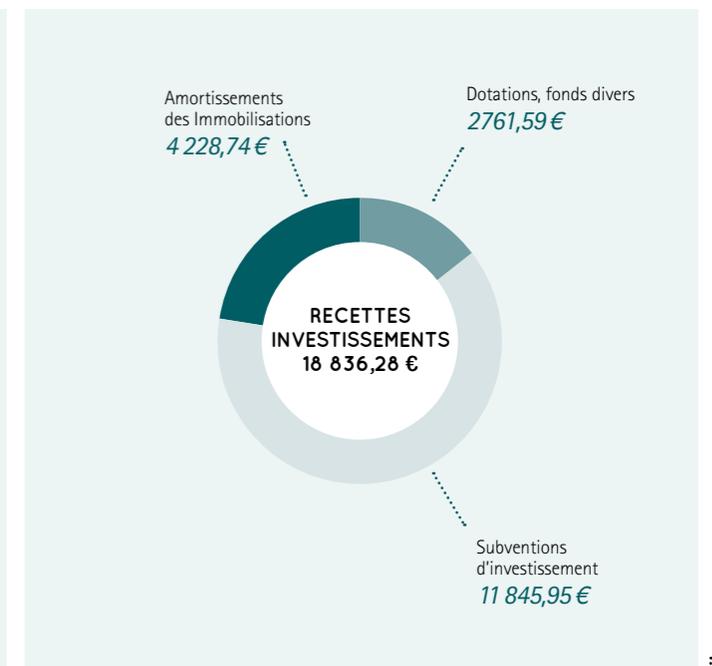
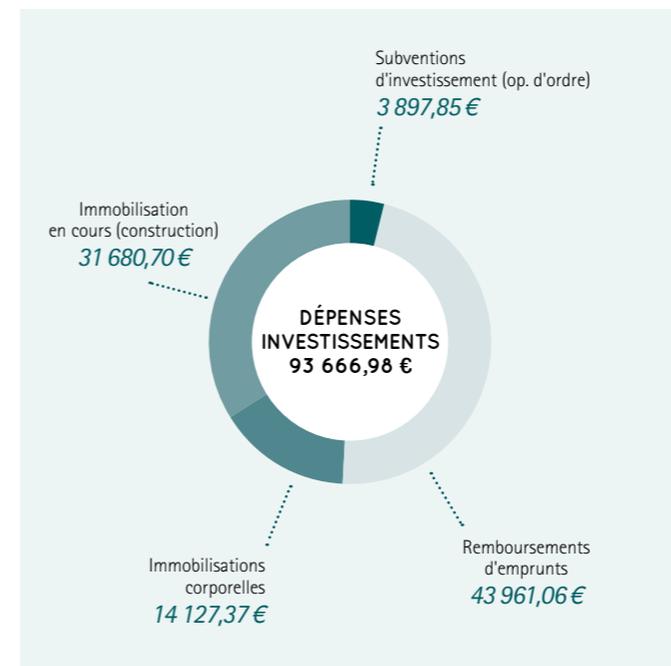
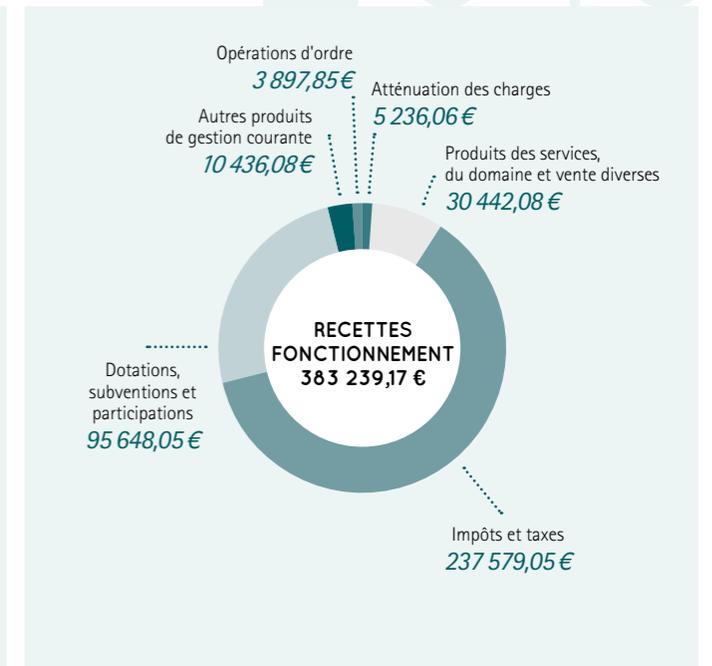
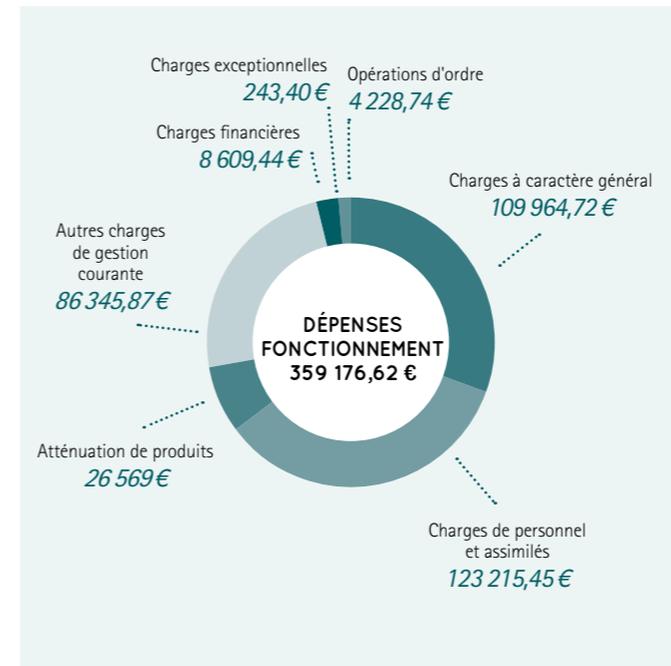
Aménagement du columbarium. Réalisation de 4 caves-urnes supplémentaires.



PRÉVISIONS 2019

- Lancement des travaux de la nouvelle salle à vocation scolaire et culturelle
- Installation d'un radar pédagogique à l'entrée de la commune.
- Rénovation de la salle du conseil municipal et du bureau du maire
- Travaux de voirie : suite aux inondations de juin 2018 des aménagements seront réalisés aux Dulys, à la Croix Blanche et aux Grands Bois.
- Réseau EDF : l'enfouissement des lignes du lieu-dit les Dodinets ont été réalisés par le Département.

DONNÉES BUDGÉTAIRES 2018



www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX** pour ma santé et la planète



MON JARDIN sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



L'INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY DOIT ÊTRE RÉALISÉE EN JUIN 2019 SUR NOTRE COMMUNE



Mes avantages avec le compteur Linky

Le compteur Linky m'apporte plusieurs services immédiats destinés à me faciliter la vie. Je vais devenir un consomm'acteur !



Relevé automatique de ma consommation

AVANT La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.

AVEC LE COMPTEUR LINKY Mes relevés se font à distance.

Avoir accès à de nouvelles offres

AVANT Seul mardi après-midi se débranchait à distance sur les heures creuses.

AVEC LE COMPTEUR LINKY Je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électro-ménagers plus facilement.

Adapter la puissance de mon compteur

AVANT Si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.

AVEC LE COMPTEUR LINKY Plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

Emménager en toute simplicité

AVANT Pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.

AVEC LE COMPTEUR LINKY En moins de 24 heures, tout est réglé à distance.

Mieux maîtriser ma consommation

AVANT Ma consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.

AVEC LE COMPTEUR LINKY Je peux suivre ma consommation sur un site internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.



ESPACE PERSONNEL

Pour réaliser votre demande d'électricité, suivez vos consommations au sein de votre espace personnel en accédant à :

- Vos consommations jour par jour
- L'historique de vos consommations
- Des comparaisons



Connectez-vous sur www.enedis.fr/Linky

Le projet de généralisation du compteur Linky est financé par les clients. Les gains attendus par le nouveau compteur (réduction des pertes et des interventions) seront utilisés pour financer les dépenses engagées par Enedis. La pose du compteur ne coûte rien au client.

Le compteur Linky, c'est quoi ?



Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération, qui relève et mesure la consommation de la même façon que celui que vous avez actuellement chez vous, et qui utilise les mêmes branchements. La différence ? Grâce à ses caractéristiques techniques, le compteur Linky rend possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tout.

Le compteur Linky chez moi, pour quoi faire ?

Le réseau de distribution d'électricité évolue, pour vous apporter une meilleure qualité d'électricité. Grâce aux compteurs Linky installés dans tous les foyers, Enedis pourra piloter le réseau plus efficacement (automatisation de la relève des compteurs, optimisation de la production d'électricité, usage des énergies renouvelables). Le compteur Linky facilite vos dépenses d'énergie (notamment par un accès simplifié à vos consommations). Enedis s'engage à traiter vos données à caractère personnel conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Le compteur Linky, élément indispensable

Le compteur Linky, comme l'ensemble des nouvelles technologies déployées sur le réseau, va permettre à Enedis de localiser les pannes à distance et d'intervenir au plus vite pour réparer. Le réseau de distribution évolue pour permettre le développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse, photovoltaïque...) et l'augmentation du nombre de véhicules électriques.

Créez votre espace personnel

Pour optimiser votre consommation et accéder à de nouveaux services :

- vos consommations jour par jour,
 - l'historique de vos consommations,
 - les différences de consommation d'une heure à l'autre, ou pendant la nuit.
- Connectez-vous sur www.enedis.fr/Linky pour activer au plus tôt la collecte de vos consommations horaires. Sans action de votre part, vos données ne seront pas accessibles.

TOUT SAVOIR SUR le compteur Linky

| | |
|----------------|-------------------|
| Le compteur | La technologie |
| L'utilité | Le déploiement |
| Les données | La pose |
| La préparation | Linky en images |
| Lexique | À propos d'Enedis |

À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau électrique de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, les dépannages 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

d'informations sur www.enedis.fr/Linky

Les raisons d'être du compteur Linky

Le compteur Linky s'inscrit dans le contexte global de la transition énergétique. L'un des objectifs d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables et ainsi réduire les émissions de CO₂. Cette nouvelle façon de consommer et de produire nécessite un réseau de distribution d'électricité encore plus « intelligent ». Linky agit, donc le compteur Linky est l'un des éléments incontournables.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire de réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, les dépannages 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

d'informations sur www.enedis.fr/Linky

LA VIE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE DE SAINT FIRMIN DES BOIS
ANNÉE 2018 ET PROJETS 2019



Durant l'année 2018, les élèves de CE2/CM1 et CM2 de l'école de Saint Firmin des Bois ont participé à de nombreux projets pédagogiques, riches et variés.

La classe de CE2/CM1 est partie en classe de mer à Damgan, dans le Morbihan. Les élèves ont pu découvrir le milieu marin et faire de la voile. Ils ont beaucoup apprécié ce séjour ! Quant aux élèves de CM2, ils ont participé à un projet escalade toute l'année. Ils ont appris à grimper sur mur artificiel, chercher les prises, évoluer, s'assurer, et descendre en rappel. Au

mois de juin, ils ont pu expérimenter ce sport sur falaise, dans le Morvan, à Merry sur Yonne, faire de la tyrolienne et chercher des fossiles. Les élèves de CM2 ont également donné un grand spectacle de fin d'année, à Amilly (salle Jean Villard) le 29 mai, devant 800 personnes et dans des conditions professionnelles !

Cette année, de nombreux projets sont en cours. Les CM1 participent à un projet de correspondance avec une classe de Gy les Nonains. Ils ont programmés plusieurs sorties à vélo et une journée ensemble à Orléans

(jeux et visites de musées et de la Cathédrale). Les CM2, quant à eux, préparent un nouveau spectacle qui aura lieu à Amilly (salle Jean Villard) le mardi 21 mai, sur les thèmes des contes détournés. Ils participent à nouveau au projet escalade (les séances commencent début mars). Une grande sortie de fin d'année aura lieu en juin. Ils correspondent également avec des élèves australiens, de Cooroy (Queensland). Echanges de lettres, de cadeaux et étude de l'Australie, ainsi que de la langue anglaise, sont au programme.



ÉCOLE DE MER

Les élèves de CE2-CM1 sont partis en classe de mer du 2 au 7 avril 2018, à Damgan (Morbihan).

Au programme : découverte des paysages littoraux, pêche à pieds et élaboration d'un aquarium, parcours d'orientation, apprentissage de nœuds marins et voile à bord de catamarans.

Après un début de semaine pluvieux, nous avons pu faire de la voile sous le beau soleil breton. Les élèves en sont revenus ravis, enrichis de nouvelles connaissances et plus autonomes.

Le séjour a été financé par le SIIS, l'association 1pour4, la coopérative scolaire et par les parents d'élèves.»



L'ASSOCIATION "UNE POUR 4"



L'association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.

Les membres du bureau de l'association sont : Mme Lacomble Magali, présidente ; Mme Delohen Agnès, trésorière ; Mme Lourenco Caroline, trésorière adjointe ; Mme Mahieu Laëtitia, secrétaire ; Mme Harry Aurélie, secrétaire adjointe

QUELQUES DATES À RETENIR :

Dimanche 3 février 2019, loto des écoles à la salle de Chuelles

Samedi 30 mars 2019, le Carnaval

Samedi 22 juin 2019, la fête des écoles à Chuelles

Dimanche 14 juillet 2019, Stand de jeu à Chuelles

Dimanche 3 novembre 2019, vide Chambre à Chuelles.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'INTÉRÊT SCOLAIRE DE CHUELLES, LA SELLE-EN-HERMOY, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

Le SIIS créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'Elus de chaque commune (12 au total) :

CHUELLES :

Stéphane HAMON, Maire ; Brigitte BERTAUCHE ; Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT ; Éric GALLOIS ; Mélanie ROZEAUX

LA SELLE EN HERMOY :

Jean BOURILLON, Maire ; Dany DROUAULT ; Patrick LACROIX ; Chantal MICHAUX

SAINT FIRMIN DES BOIS :

Luc CLEMENT, Maire ; Michel MAILLIARD ; Philippe DESLAIS

Les différentes dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires (achat de fournitures scolaires, frais de personnel, mais aussi acquisition de matériel informatique, mobilier, les aides aux sorties scolaires et la fréquentation de la piscine communautaire) sont financés en très grande partie grâce aux participations demandées aux trois communes du regroupement scolaire.

Le SIIS cotise auprès des Centres Musicaux Ruraux afin que les enfants bénéficient de séances hebdomadaires dispensées par un intervenant musical.

Depuis cette rentrée scolaire, les écoles fonctionnent sur la semaine des 4 jours. Les Temps d'Activités Périscolaires ont ainsi été supprimés.

COORDONNÉES :

14 rue des Ecoles
CHUELLES (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

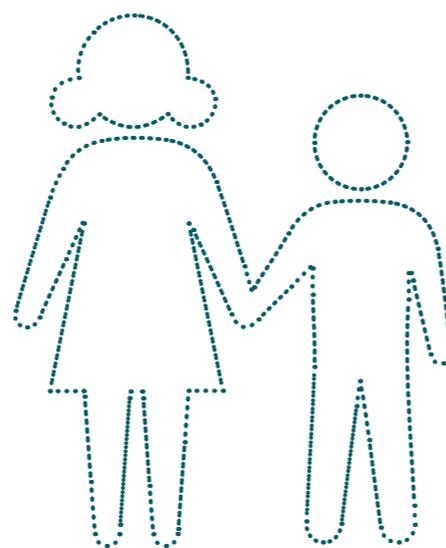
Présidente :
Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire :
Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Tel : 02 38 94 29 50
siridechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy
02 38 92 17 08
Chuelles : 02 38 94 20 93



Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles
Elles fonctionnent les jours d'école encadrées par Nadine et Laura à La Selle en Hermoy et Laure (qui remplace Mélanie en congés de maternité) ainsi que Corinne et les ASEM.

Gratuites pour les enfants ayant des frère/sœur prenant le car, à partir de la montée dans le car le matin, et en attendant son arrivée le soir.

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Tarifs en vigueur :

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Matin : | |
| A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy) | |
| A partir de 7h30 (Chuelles) | 2.80 € |
| Matin : à partir de 8h00 | 1.30 € |
| Matin : 0h30 maximum | 1.00 € |
| Soir : jusqu'à 17h30 (avec goûter) | 1.80 € |
| Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter) | 2.80 € |
| Soir : 0h30 maximum (avec goûter) | 1.30 € |

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

Effectifs scolaires 2018/2019
224 enfants

| ÉCOLES | CLASSES | CONTACT |
|-----------------------|---|---|
| CHUELLES | PS/MS : Mme Fanny HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE), 26 enfants PS/ GS/CP : Mme Aurélie BUJEAU/Mélissa JALLAT (ASEM : Jessica FERREIRA) : 26 enfants MS/GS : Mme Virginie HENNEBIQUE/Mélissa JALLAT (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 26 enfants CP : Mme Charlène DELABARRE: 26 enfants | Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice, 02 38 94 20 90 (bât primaire), 02 38 94 20 93 (bât maternelle) |
| LA-SELLE-EN-HERMOY | CP : Mme Fabienne POMMIER : 21 enfants CE1 : Mme Aurélie MASSIN : 20 enfants CE2 : Mme Isabelle BOURILLON ANGELI : 26 enfants | Mme Fabienne POMMIER, directrice, 02 38 92 00 41 |
| SAINT-FIRMIN-DES-BOIS | CM1 : M Romain BOUCHARD : 27 élèves CM2 : Mme Fanny DUMONTIER BEETS/ Mme PENAULT : 26 enfants | Mme Fanny DUMONTIER BEETS, directrice, 02 38 95 31 89 |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DE LA CLÉRY, DU BETZ ET DE L'OUANNE



L'année 2018 a été riche en réalisations, concrétisant de nombreux projets. Les plus significatifs concernent :

ACTION SOCIALE

L'ouverture aux professions libérales médicales de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint Germain-des-Près où sont maintenant installés médecins généralistes, sage-femme, infirmières, diététicienne et ostéopathe.

La 3CBO a pris en charge la gestion de l'ensemble des centres de loisirs du territoire depuis le 1er janvier 2018 : Château-Renard, Courtenay, La Selle-sur-le-Bied pour les centres à l'année, Saint-Germain-des-Prés et Chuelles pour les centres estivaux. Elle gère également depuis cette même date la Médiathèque de Château-Renard.

Un appel à projets va être lancé auprès des communes de notre territoire pour augmenter la capacité d'accueil actuellement saturée des ALSH. La Communauté de Com-

munes a repris la gestion de la Maison d'Accueil des Personnes Agées de 20 chambres située à Erveauville. Les travaux de construction d'une micro-crèche à Bazoches vont débiter pour une ouverture prévue en septembre 2019.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une convention de partenariat a été signée avec la Région pour l'accompagnement financier des entreprises dans leurs projets immobiliers et d'équipements. Des aides financières ont été apportées aux Stés Green Liquides, BMA, Les Guillewards au titre de la politique de soutien aux entreprises de notre secteur. Des réflexions sont en cours pour réaliser l'extension de la viabilisation de la Zone d'Activités du Luteau à Courtenay. L'homogénéisation et la mise à jour de la signalétique des zones d'activités vont être entreprises dans les mois qui viennent.

TOURISME

Dans le cadre de sa mission de promotion du tourisme, activité qui contribue fortement au développement économique du territoire, l'on peut citer parmi les nombreuses actions menées les réalisations et les projets suivants : La gestion des offices de tourisme à Château-Renard et celui prévu l'an prochain à Courtenay, la création d'un site internet Tourisme qui permettra, par une ergonomie adaptée, non seulement de promouvoir nos villages mais aussi pour les internautes de réserver en ligne logements, restaurants, visites, concerts. L'appel d'offres pour la valorisation de la Cléry, dont l'un des éléments sera l'aménagement d'une piste cyclable, va être lancé prochainement et le dossier de réhabilitation à des fins touristiques de la voie ferrée Montargis-Charny-Orée-de-Puisaye le long de l'Ouanne va être adressé à la SNCF dans le mois qui vient.



URBANISME

Les travaux nécessaires, en relation avec les services de l'Etat, à l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme pour l'ensemble de nos communes se sont poursuivis tout au long de l'année. Ce plan d'aménagement du territoire devrait être finalisé fin 2019.

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une amélioration de la gestion des ordures ménagères a pu être réalisée par la mise en place de cartes d'accès rechargeables aux déchèteries de Château-Renard, Courtenay et la Selle-sur-le-Bied, et par l'acquisition d'un camion de ramassage des déchets plus performant permettant une rotation plus rapide des véhicules. Un test sur la commune de Chuelles se déroulera l'an prochain sur la collecte du tri sélectif en porte à porte. L'objectif recherché est de réduire le montant des taxes à payer sur le brûlage des déchets par une meilleure sélection en amont.

VOIRIE

Le parking inférieur de la piscine de Château-Renard a été rénové et permet d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions de sécurité. Dans le cadre de ces travaux, la route communautaire entre Erveauville et le hameau de la roche a également fait l'objet d'une réfection sur 2,5 kilomètres. Ce programme se poursuivra en 2019.

PISCINES

La piscine estivale de Courtenay et celle de Château-Renard ont pu ouvrir leurs portes en même temps aux mois de juillet et d'août avec une affluence record pour la saison 2018. La billetterie a été harmonisée et les cartes sont désormais valables pour les deux équipements sans distinction.

MUTUALISATION

Une scène mobile de 45 m2 et un broyeur de branches vont être acquis par la communauté de communes et mis à disposition à titre gratuit des communes membres. Pour un prix symbolique, la 3CBO organisait déjà le prêt de barnums aux communes pour leurs manifestations, prêt qui deviendra entièrement gratuit en 2019.

GESTION GÉNÉRALE

Le nombre d'agents permanents est passé à 70 auxquels il convient d'ajouter les 6 collaborateurs de la MARPA. L'augmentation de l'effectif en 2018 s'explique par la reprise de l'Office du tourisme, la Médiathèque et les Centres de Loisirs ainsi que le recrutement d'un agent chargé du développement touristique et de la directrice de la crèche de Courtenay. Le budget financier est maîtrisé. Les dépenses et les recettes de fonctionnement devraient être à fin 2018 conformes aux perspectives établies en début d'année et permettront de dégager un excédent de l'ordre de 500.000 €. Les dépenses d'investissement (environ 2.000.000 €) ont porté principalement sur le règlement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, du solde de ceux de la piscine de Château-Renard et du remboursement en capital de la dette.

Pour suivre, tout au long de l'année, les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : www.3cbo.fr

PETR PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU MONTARGOIS-EN-GÂTINAIS

EPCI MEMBRES



Communauté de Communes Canaux et Forêts

Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne

Communauté de Communes des Quatre Vallées

Agglomération Montargoise et rives du Loing (AME)

Le PETR du Montargois-en-Gâtinais représente un territoire, choisi par les élus, qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Il a pour objet de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais, l'Agenda 21 du Pays Gâtinais associé à celui de l'AME, forment les documents de références, ils sont le fruit d'un travail mené conjointement par les élus et les conseils de développements respectifs des différentes structures. Ils concernent 3 Communautés de Communes, et une Agglomération soit 96 communes et environ 135 000 habitants. En 2019 un nouveau projet de territoire verra le jour.

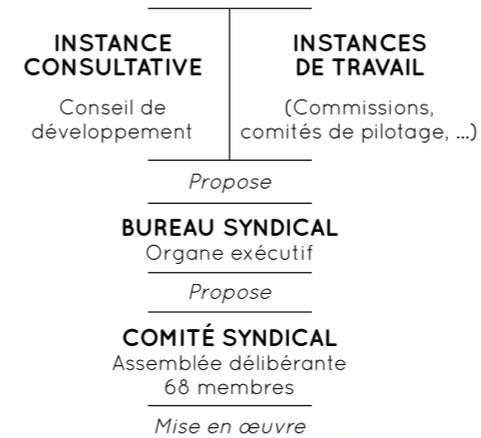
Le Syndicat mène différentes politiques en faveur du territoire et accompagne les acteurs locaux dans la concrétisation de leurs projets. À ce titre, il assure la gestion de programmes d'actions, conclus notamment avec la Région Centre-Val de Loire, l'État et l'Europe. Le projet de territoire s'articule autour de trois grands enjeux :

| PRÉSERVATION DES RESSOURCES | DÉVELOPPEMENT LOCAL | | | | | ELABORATION DU SCOT |
|--|--|---------------------------------------|--|---|---|---|
| Animation agricole sur les Bassins d'Alimentation de Captage | Contrat LEADER | Contrat Local de Santé | Climat Energie | Contrat Régional de Solidarité Territoriale | | Gestion et suivi du SCoT |
| Expérimentation (bio, agroforesterie, etc.) | Tourisme Culture | Prévention et éducation thérapeutique | Favoriser l'accès au soins | Production locale, énergie et mobilité | Rénovation de l'habitat privé et du patrimoine public | Urbanisme, assistance à l'élaboration des PLUi |
| Changement de pratiques, MAEC | Le 2 ^{ème} Contrat Local de Santé (2019-2022) vise à améliorer l'offre de soins sur le territoire et à renforcer les actions de prévention | | La Plateforme Territoriale de Mobilité créée en 2017 pour mettre en cohérence les nombreuses actions menées en faveur de la mobilité durable et accessible, et d'engager les moyens de leur réussite | | Le Service éco habitat, créé en 2014, accompagne les particuliers et les entreprises pour massifier la rénovation de logement | Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (2019-2025), accompagne l'aménagement du territoire, grâce à une enveloppe globale de 17 000 000 € |
| Le PETR du Montargois en Gâtinais va porter le nouveau contrat « protection des ressources » visant à la préservation des ressources et aux conformités AEP. En rapport avec le 11 ^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie | Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui permet la mise en œuvre d'une véritable stratégie de développement territoriale à l'échelle du bassin de vie | | | | | |

Pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans la mise en œuvre de ces différents programmes, le PETR du Montargois-en-Gâtinais met à disposition différents outils pour atteindre les objectifs fixés dans le projet de territoire :

Les élus des EPCI, par le biais de leurs délégués syndicaux, décident des politiques et des actions à mener par délibération du Comité Syndical. Cette instance regroupe 68 élus, issus de 3 Communautés de Communes et d'une Agglomération.

En parallèle du Comité Syndical, les élus peuvent s'impliquer dans différentes instances de gouvernance, dont le rôle est de travailler de manière opérationnelle à l'avancement des actions ciblées pour le territoire (commissions thématiques, comités de pilotage, groupe de travail spécifique, etc.).



CONSEILS TECHNIQUES



MISE EN RÉSEAU, PARTENARIAT



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE PROJET



DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIÈRE

UN PROJET COMMUN DE DÉVELOPPEMENT

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le PETR du Montargois-en-Gâtinais fédère les acteurs locaux autour d'un projet de territoire basé sur les Agendas 21 du Pays Gâtinais et de l'AME et le SCoT.

Ces documents cadrent les objectifs à court, moyen et long terme et définissent un programme d'action, pour répondre de manière cohérente et efficace aux enjeux du territoire.

QUATRE AMBITIONS SONT AFFICHÉES :

- adaptation de la gouvernance
- développement économique durable
- préservation des ressources
- maintien du lien social.

Le PETR du Montargois-en-Gâtinais met à disposition plusieurs outils pour financer des projets locaux répondant aux objectifs des Agendas 21, notamment le Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER LES SERVICES DU PETR DU MONTARGOIS-EN-GÂTINAIS

02 38 07 50 70
accueil@pays-gatinais.com
3 rue de Crowborough
45200 Montargis

SMAEP

SMAEP DE CHÂTEAU-RENARD

CHÂTEAU-RENARD, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, GY-LES-NONAINS, MELLEROY ET CONFLANS-SUR-LOING

CHANGEMENT D'APPELLATION

Avec l'entrée de la Commune de Conflans sur Loing au sein de l'A.M.E., le Syndicat des Eaux de Château-Renard est devenu, le 19 avril 2011, un Syndicat MIXTE d'Alimentation en Eau Potable à la place d'un Syndicat Intercommunal. Cela ne change en rien, ni ses statuts, ni ses compétences, il convient simplement de l'appeler S.M.A.E.P. au lieu de SIAEP.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le service de l'eau potable est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat qui a été renouvelé le 1er Juillet 2013. Sa durée est de 12 ans il prendra fin le 30 Juin 2025.

Le Syndicat prend en charge les investissements : voiries, captages et ouvrages de traitement et de génie civil. La SAUR gère le service et les abonnés, elle met en service les branchements, elle entretient les ouvrages réalisés par le Syndicat et procède au remplacement des équipements dans les limites fixées au contrat d'affermage.

En contrepartie de cette exploitation, la SAUR perçoit une rémunération sur les factures de l'eau.

Patrimoine du syndicat

Le syndicat des eaux est propriétaire des bâtiments suivants :

La station de pompage de l'Érable, route de Gy-les-Nonains à Château-Renard ;

Le surpresseur de Melleroy ;
Les 3 châteaux d'eau : Les Challerands (400 m³), Les Liziards (750 m³), le Cordeau (300 m³) ;

La station de pompage (hors service) de Saint Thibault à Saint-Germain-des-Prés.

Travaux sur le réseau d'eau potable
En 2018, la mise en place d'une télé-surveillance et d'un capteur anti-intrusion au Surpresseur à Melleroy a été réalisée par la SAUR à Isle (Haute-Vienne).

La sécurisation des châteaux d'eaux « Les Liziards », « le Cordeau », « les Gravereaux » sera réalisée par TRASO à Les-Verchers-sur-Layon (Maine-et-Loire) en 2019.

L'entretien des espaces verts à Saint Thibault a été assuré de nouveau par l'entreprise SNC DESLAIS de Saint-Firmin-des-Bois soit huit tontes de Mars à Novembre.

En 2019, des travaux de remplacement de canalisations avec reprise de branchement(s) vont être réalisés au lieu-dit « Le Petit Courtoiseau » à Château-Renard ainsi que le renouvellement de la conduite d'eau potable « Allée des Pommiers » à Château-Renard.

Il est prévu aussi une extension du réseau « Les Essarts » à Saint-Germain des Prés.

Surtaxe syndicale et la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau.

Le 02/10/2015 a été décidé par le Comité Syndical

Le tarif de la surtaxe sur l'eau potable :

- Part fixe annuelle 33,73 € ;
- Part proportionnelle à la consommation :
 - de 0 à 500m³ : 0,2975 €,
 - au-delà de 500m³ : 0,1710 €.

En ce qui concerne la taxe de branchement, le tarif reste inchangé depuis le 1^{er} Janvier 2012.

Tarif forfaitaire de la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau : 300,00 €.



LES MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT

PRÉSIDENT :
M. André JALOUZOT

VICE-PRÉSIDENT :
M. Bernard SAUVEGRAIN

CHÂTEAU-RENARD :
MM. Bernard SAUVEGRAIN et René NIVEAU

MELLEROY :
MM. Francis METIVIER et Jacky SUARD

SAINT FIRMIN-DES-BOIS :
MM. Jeannick PAILLOUX et Philippe DESLAIS

GY-LES-NONAINS :
MM. André JALOUZOT et André BARON

SAINT GERMAIN-DES-PRÉS :
MM. Christophe BETHOUL et Thierry DUBOIS

CONFLANS-SUR-LOING :
MM. Bernard BUISSON et Jean-Claude SEGUIN

CHIFFRES CLÉS

3 364 clients
1 stations de production
370 820 m³ d'eau consommés
3 419 branchements

281 359 ml de réseau
70,64% de rendement de réseau
46 fuites sur conduites réparées
18 fuites sur branchement réparées

ATTENTION AUX FUITES !

Afin de permettre aux usagers de limiter d'éventuelles fuites, il est important d'observer son compteur d'eau, de bien fermer tous les robinets et de vérifier sa chasse d'eau car ceux-ci sont de gros consommateurs !

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Service client SAUR
02 45 77 00 00

Dépannage SAUR
02 45 77 00 01

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Fournir au secrétariat :

- une demande par écrit
- la copie de la facture d'eau
- la copie de la facture de réparation de la fuite ou une attestation sur l'honneur des réparations effectuées soi-même.

Pour rappel : les fuites de chasse d'eau et de chauffe-eau ne sont pas acceptées !

COORDONNÉES

Siège social :
57 Place de l'Hôtel de Ville
45220 CHÂTEAU-RENARD

Secrétariat : 1er étage -
Mairie - 337 Grande Rue
45220 GY-LES-NONAINS

Téléphone : 02 38 96 09 56

Courriel : siaep45@orange

HORAIRE D'OUVERTURE

- Mardi 13h30 à 18h
- Vendredi 8h00 à 12h30

(Source : rapport annuel du délégataire 2016)

LE SIVLO DEVIENT EPAGE BASSIN DU LOING

Les politiques publiques de gestion de l'eau ont, ces dernières années, incité les collectivités à poursuivre leur effort de structuration afin qu'un établissement public gestionnaire unique soit créé à l'échelle du bassin du Loing. Ce travail fastidieux et ambitieux, mené sur ces 5 dernières années a permis au périmètre d'intervention du SIVLO d'atteindre une meilleure cohérence hydrographique. Ainsi, le syndicat s'est développé passant en 2012 de 25 communes adhérentes, à 35 communes en 2013, puis 69 communes en 2014 et enfin 110 communes en 2015. Une plus forte mobilisation des élus locaux ainsi qu'une équipe technique et administrative renforcée permet de traiter les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Suite aux inondations exceptionnelles de mai et juin 2016, le Préfet coordonnateur de bassin (Préfet Ile de France) a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des élus concernés pour partager le bilan de ces crues et proposer un mode opératoire pour progresser. La mise en place d'une véritable solidarité de bassin versant constitue un réel enjeu. La création de

l'EPAGE Bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sera l'outil opérationnel du territoire pour traiter les enjeux liés à la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations. Cet outil fluidifie les regroupements de maîtrises d'ouvrages à une échelle plus large que celle des EPCI et selon un périmètre hydrographique cohérent. Sa création mutualise et renforce les moyens techniques et financiers en réalisant des économies d'échelle et en garantissant les solidarités territoriales (urbain-rural, amont-aval, rive droite-rive gauche). L'EPAGE Bassin du Loing est amené à jouer un rôle central dans la gestion intégrée et concertée de l'eau au niveau des sous-bassins. Son rôle sera également de mobiliser l'ensemble des acteurs et porteurs de projets (collectivités, opérateurs de réseaux, chambres consulaires, industriels, agriculteurs, etc)

L'EPAGE EN CHIFFRES

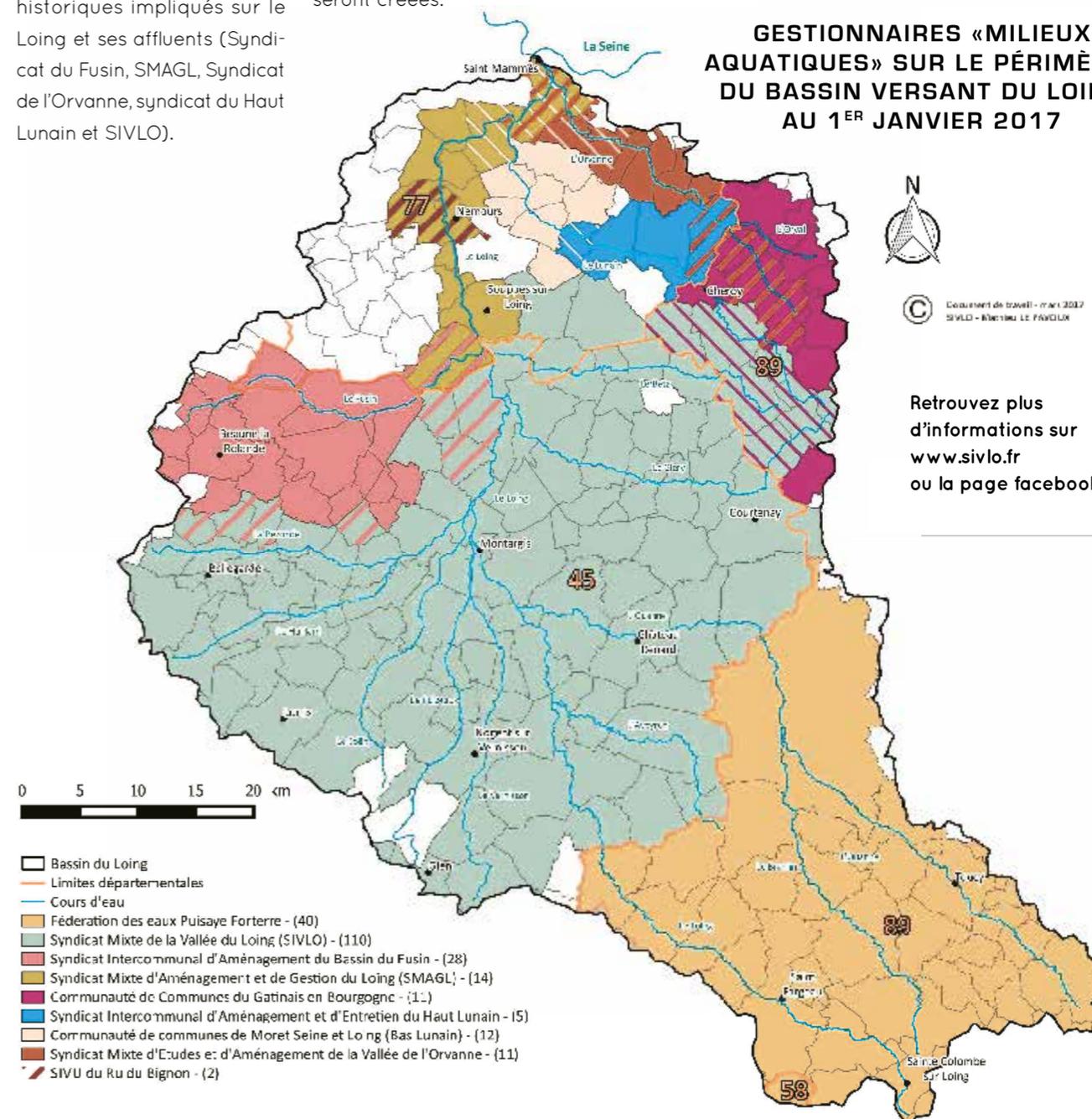
Cet établissement verra le jour au 1er janvier 2019. Constitué de 18 EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomérations),

il concernera 269 communes et un bassin de vie de 276 000 habitants. L'EPAGE couvrira un bassin de plus de 4 000 km² et plus de 3 000 kms de cours d'eau sur 3 Départements (Loiret, Yonne et Seine et Marne) et 3 Régions (Centre Val de Loire, Ile de France et Bourgogne Franche Comté) Une structure unique des sources du Loing à la confluence avec la Seine : Le cœur de métier de l'EPAGE concerne la mise en place d'études et de travaux visant à améliorer les cours d'eau et prévenir des inondations. Renaturation de rivières, reméandrage, gestion de zones humides et champs d'expansion de crues, restauration de la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages hydrauliques (effacement ou adaptation en fonction des sites), communication et sensibilisation auprès des usagers, scolaires, etc. Concernant le volet inondation, les membres de l'EPAGE ont souhaité confier à l'Etablissement Public territorial de Bassin (EPTB) Seine grands Lacs l'élaboration du programme d'actions de lutte contre les inondations (le PAPI du Loing).

QUE DEVIENDRA LE SIVLO, STRUCTURE CRÉE EN 1950 ?

La création de l'EPAGE entraînera la dissolution administrative des syndicats de rivières historiques impliqués sur le Loing et ses affluents (Syndicat du Fusin, SMAGL, Syndicat de l'Orvanne, syndicat du Haut Lunain et SIVLO).

Le siège de l'EPAGE sera à Montargis au 25 rue Jean Jaurès. Afin de maintenir une proximité sur l'intégralité du bassin, deux antennes techniques à Toucy (89) et à Nemours (77) seront créées.



INFOS



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



REZO POUCE

Mis en place par la Plateforme Territoriale de Mobilité Montargois-en-Gâtinais, Rezo Pouce est le 1er réseau d'autostop au quotidien, pour bouger sur de petites distances sans rendez-vous. De l'autostop entre voisins pour les courses de tous les jours. **Conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement en mairie ou sur le site internet www.rezopouce.fr.** Après avoir signé une charte de bonne conduite et fourni une pièce d'identité, ils reçoivent une carte de membre. Les conducteurs reçoivent aussi un autocollant à poser sur leur pare-brise.

COMMENT UTILISER REZO POUCE ?

Avec l'application, disponible sur Android et iOS. Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » à un arrêt Rezo Pouce de ma commune avec une fiche de destination.

LA GENDARMERIE VOUS INFORME



Contre les cambriolages, faites le tour de votre maison

DECHETTERIE ET TRI SÉLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une carte d'accès est nécessaire pour entrer dans les déchèteries. Pour l'obtenir : télécharger le formulaire sur le site www.3cbo.com. Dans la rubrique « collecte et traitements des déchets ». Il est également disponible en mairie. Le dossier est à déposer directement au pôle technique, aux horaires indiqués ci-dessous. Adresse : 505 Chemin des Comtois - 45220 CHUELLES - Tel. 02.38.95.27.65 - Email : secretariat.st@3cbo.fr

CONDITIONS :

Particuliers : 18 passages gratuits de 1m³, par an et par foyer.
Professionnels : 1 m³ par passage, accès payant, voir tarif avec pôle technique. Accès autorisé aux PTAC inférieur à 3,5 T.

L'accès des 3 déchèteries est réservé aux habitants et aux professionnels des communes du territoire de la 3CBO.

Rappel des horaires :

Du lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, le vendredi de 11h à 19h. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 01/02/2019 uniquement le vendredi de 12 h à 19 h

NUMÉROS UTILES

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Mairie..... | 02 38 95 22 59 |
| Ecole Primaire..... | 02 38 95 31 89 |
| Garderie périscolaire..... | 02 38 92 17 08 |
| Collège de Château-Renard..... | 02 38 95 31 52 |
| Urbanisme (DDT Montargis)..... | 02 38 28 30 40 |
| Trésor Public (Courtenay)..... | 02 38 97 41 13 |
| Urgence ERDF..... | 08 10 33 30 45 |
| Pharmacie de Château-Renard..... | 02 38 95 20 29 |

SERVICES SANTÉ & SÉCURITÉ

| | |
|--|------------------------------|
| Police Secours..... | 17 |
| (ou Gendarmerie de Château-Renard en cas d'urgence 02 38 95 66 10) | |
| SAMU..... | 15 |
| Pompiers..... | 18 (fixe).....112 (portable) |
| Samu Social..... | 115 |
| Hôpital d'Amilly-Montargis..... | 02 38 95 91 11 |
| Clinique de Montargis..... | 02 38 28 33 33 |
| Médecins de garde | |
| Appeler le 15 ou la gendarmerie | |
| Centre anti-poison Angers..... | 02 41 48 21 21 |
| 24/24 Paris..... | 01 40 05 48 48 |
| Enfance maltraitée..... | 119 ou 0800 051 234 |

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard...02 38 95 21 06

CONCILIATEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous
A Courtenay, 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous
Email : bouddhaleveille@hotmail.com

ASSOCIATIONS COMUNALES

PIRATE BAY

Une nouvelle association fraîchement créée le 3 mars 2019, sous le nom de « Pirate Bay », à Saint Firmin des Bois, a pour objet d'organiser des événements sportifs autour du VTT et du vélo freestyle. Un bikepark (terrain aménagé avec des tremplins, des modules ou des passerelles...) est en cours de d'élaboration. Par la suite, des compétitions et des concours de VTT et/ou de freestyle seront organisés.

L'association est composée d'une quarantaine de membres, provenant de Saint Firmin des Bois et du Montargois (Saint germain des Prés, Chalette, Gy Les Nonains, Cepoy, Montargis...) dont trois au conseil d'administration qui est composé de : Fanny Dumontier, Tom Guérin et Amaury Le Pape. L'association a pour objectif de proposer un maximum d'activités et d'événements sportifs, pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de s'épanouir dans le sport et faire vivre notre secteur rural, pauvre en infrastructures variées dédiées à la pratique du vélo. L'association est inscrite dans une démarche de développement et de désenclavement d'un secteur rural délaissé. En effet, les grandes zones urbaines disposent d'infrastructures adéquates pour la pratique du vélo extrême tel que le BMX freestyle, le dirt ou le slopstyle, avec des terrains variés, parfois couverts. Les secteurs ruraux ont généralement

une offre limitée, voire inexistante, privilégiant les gymnases et terrains de sports collectifs. Notre association a pour but de permettre aux passionnés des disciplines liées au vélo extrême de pratiquer en toute sécurité.

PRESENTATION DES DISCIPLINES

Le vélo tout terrain, VTT ou vélo de montagne (de l'anglais : mountain bike, MTB) ou encore vélo de randonnée sportive, est un vélo destiné à une utilisation sur terrain accidenté, hors des routes goudronnées, et un sport règlementé par l'Union cycliste Internationale. Disciplines mises en avant par l'association :

1. LE BMX ET LE DIRT

Tout comme le BMX, le dirt biking ou dirt consiste à exécuter diverses figures acrobatiques avec un vélo sur des bosses généralement artificielles, en terre, en sable ou en bois. C'est un sport spectaculaire où de nombreuses figures sont possibles. Des compétitions de bmx et de dirt biking sont organisées, où les pilotes sont notés sur le style, la hauteur et la difficulté de leurs sauts.

2.LE SLOPESTYLE

Le slopestyle est une pratique consistant à réaliser un certain nombre de figures sur des bosses en terre, modules en bois et éléments urbains. Elle s'inspire du dirt. Les pilotes utilisent en général des vélos tout suspendus à faible



débattement capables d'amortir des chocs importants en conservant de la nervosité. Lors des compétitions, les cyclistes sont notés par un jury sur des critères d'appréciation : trajectoires, style, précision, etc.

3.LA DESCENTE

La descente, parfois appelée downhill et notée DH, consiste à descendre des pistes spécialement tracées pour le VTT. Les compétiteurs s'élancent chacun à leur tour sur la piste et le classement s'établit sur base d'un chronométrage. La descente est une pratique reconnue en compétition par l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Renseignements et contact :
piratebay45@yahoo.com

ECOLOKATERRE

Association d'éducation à l'environnement, EcoloKaterre tente de faire (re)découvrir la nature AUTREMENT, par le biais d'activités ludiques et innovantes. En 2018, deux activités différentes ont été mises en place sur la commune :

- Le 7 octobre, lors de la randonnée annuelle organisée par le comité des fêtes, l'association a proposé un rallye photos tout le long du parcours. Munis d'un petit livret de photographies d'arbres et de questions, les randonneurs devaient ouvrir l'œil afin de retrouver ces arbres. Chaque arbre identifié leur donnait accès à une étiquette comportant les informations nécessaires pour répondre aux questions. L'objectif était de découvrir de façon ludique quelques arbres de notre région. A mi-parcours, au moment du ravitaillement, deux jeux attendaient les volontaires : le « toucher des écorces » consistait à identifier les arbres dont les écorces étaient présentées devant eux et le « fil d'Ariane » invitait les plus courageux à s'engager sur un parcours filaire, les yeux bandés, afin d'appréhender les arbres d'une façon nouvelle... uniquement avec les mains.

- Le 28 août, une randonnée guidée fut initiée, ayant pour thème « Du bord du chemin... au bord de notre assiette ». Entre marche et pauses instructives, les participants ont découvert une douzaine de végétaux pouvant servir à notre alimentation. A l'issue du parcours, une surprise les attendait : la visite de la Chèvrerie du Château vert... avec dégustation. Pour finir sur un moment de convivialité... toujours lié à l'assiette !

Ayant été très appréciée malgré le faible nombre de participants, cette activité sera probablement reconduite en 2019.



Si vous souhaitez connaître les activités de l'association (celles passées ou celles à venir), rendez-vous sur le site internet : **www.ecolokaterre.jimdo.com**. Vous pouvez également soutenir son action en devenant adhérent (toutes les informations également sur le site internet).

ASSOCIATIONS COMUNALES

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes remercie les bénévoles et ceux qui nous ont parrainés.

Sur l'année 2018 nous avons fait les activités suivantes :

- Un « marché gourmand » qui a été apprécié par les exposants et les visiteurs.
- Un vide grenier le 10 juin malgré le temps peu favorable une trentaine d'exposants.
- La fête nationale le 13 juillet en soirée, animations, jeu, bal ; buvette et environ 240 repas ont été servis.
- Une randonnée sur le thème de l'arbre avec la coopération de l'association Ecolokaterre a déplacé 90 marcheurs.

Pour 2019 le comité des fêtes prévoit :

- Le 16 juin un vide grenier avec un marché gourmand.
- Le samedi 13 juillet à partir de 19h animations et repas.
- Le dimanche 6 octobre randonnée et marché gourmand

URGENT Nous vous rappelons que le comité des fêtes a besoin de bénévoles afin de pouvoir continuer à vous proposer des manifestations. Nous ne pouvons continuer nos activités sans votre aide ! Alors n'hésitez pas à nous contacter ! Email : cdfstfirmindesbois@outlook.fr

ASL L'ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS VOUS PROPOSE



L'Association ASL fait pratiquer, par Mme Bougréau Géraldine, la gym douce les lundis de 17h45 à 18h45 en ce moment à Château-Renard en attendant la reconstruction de la salle polyvalente de notre village et, les loisirs créatifs, encadrés par Mme Lacombe Murielle, les jeudis de 14h à 17h30 environ dans la salle des Associations.

Le bureau de l'ASL est composé de : Mme VINATIER Geneviève, Présidente ; Mme DESLAIS Véronique, Trésorière ; Mme DE WILDE Michèle, Secrétaire

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au 02.38.95.32.46



ENFANTS À HAUT POTENTIEL 45

Année 2018 et projets 2019

Durant l'année 2018, l'association EHP45 dédiées aux enfants surdoués, a mené de nombreux projets sur la commune de Saint Firmin des Bois :

- Février 2018 : conférence et échanges sur le Haut Potentiel Intellectuel
- Mars 2018 : ateliers d'arts plastiques
- Avril 2018 : groupe de parole pour parents : « comment vivre avec une enfant HP ».
- Mai 2018 : sortie en forêt avec découverte des différentes essences et constitution d'un herbier
- Mai 2018 : atelier sophrologie et relaxation
- Septembre 2018 : animation jeux en bois et jeux de logique
- Octobre 2018 : ateliers sophrologie et relaxation
- Octobre 2018 : groupe de parole sur l'école
- Février 2019 : ateliers de pâte fimo et modelage.

D'autres ateliers sont prévus en mai et juin : randonnée et jeu de pistes en forêt, peinture et groupes de parole. L'association reste à l'écoute de tous les parents, si besoin (mail ou téléphone).

EHP45 - 2, les Chaillots - 45 220 Saint Firmin des Bois - Tel : 07 82 60 83 24 - ehp45@yahoo.fr



PRODUCTEURS LOCAUX



LAPI'PASSION DE MOUSTACHE

Vente d'accessoires, jouets, habitats et nourritures Rongeurs, basse-cour, Chiens/ chats, aquatiques et reptiles...
06 74 06 82 05
annickpassion@orange.fr



PRODUITS LAITIERS ET FROMAGES DE CHÈVRES ET VACHES

Vente à la ferme le samedi matin de 09 h 30 à 12 h 30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin. Réouverture le 13 avril 2019. Francine DE WILDE - 2, le Château Vert 45220 ST Firmin des Bois / Tel. 0670942779
Bientôt sur lafermeduchateauvert.fr



VENTE À LA FERME DE VIANDE RACE SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au 06 78 95 80 80

Veau : colis de 7 kg. Contenu de colis : rôti escalopes, côte, blanquette, tendrons, chair

Viande rouge : colis de 10 kg
Colis tradition : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

Colis été : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de merguez, 1kg chipolatas, akg de grosses saucisses

Colis haché : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de grosses saucisses, 2 kg steak haché

Abats vendus séparément.

M. Benoît BEETS, 3 Les Frélat 45220 Saint Firmin des Bois

ASSOCIATIONS LOCALES

SYNDICAT D'INITIATIVE L'OTSI REDEVIENT SYNDICAT D'INITIATIVE

L'année 2018 a marqué un tournant pour la vie du Syndicat d'initiative de Château-Renard. La communauté de communes, 3CBO a retiré à l'association la délégation de la compétence tourisme pour l'exercer directement. Désormais la loi donne en effet la responsabilité de l'information et de l'animation touristiques aux intercommunalités. La communauté de communes n'a pas souhaité collaborer avec notre association et nous avons donc redéfini le périmètre de notre action. Nous sommes revenus à une activité axée sur la mise en valeur de la maison de Jeanne d'Arc, l'organisation de visites commentées, la gestion du verger conservatoire et l'organisation du concours de cidre. L'extension du travail de l'association à l'échelle de la communauté de communes, comme nous avons commencé à le mettre en place, a donc cessé. Nous avons repris une activité qui concerne Château-Renard et les communes de l'ancien canton, à savoir Douchy-Montcorbon, Triguères, Melleroy, Gy les Nonains, Saint-Germain des Prés, Saint-Firmin des Bois, La Selle en Hermoy et Chuelles. Nous poursuivons d'ailleurs la diffusion du dépliant Château-Renard et ses environs couvrant ces dif-

férentes communes et maintenant le site internet <http://www.chateau-renardtourisme.com/>. Le syndicat d'initiative met également l'accent sur la préservation du patrimoine local sous toutes ses formes et assure le concours des maisons fleuries pour Château-Renard. C'est aussi sous l'égide du S.I. que le lundi les marcheurs se retrouvent pour des randonnées à travers le Gâtinais. Les bénévoles assurent l'accueil à la maison de Jeanne d'Arc le mercredi et le samedi, le dimanche matin en été, et durant certaines expositions.

OUVERTURES

du 1er septembre au 30 avril : mardi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi 10h-12h 15h-17h30 ; lundi dimanche fermé
du 1er mai au 31 août : mardi-mercredi-jeudi-vendredi 10h-12h 15h-17h30 ; samedi 10h-12h 15h-18h ; dimanche 10h-12h ; lundi fermé
OTSI de Château-Renard - 3CBO
32 place de la République - 45220 Château-renard
tél : 02 38 95 39 53 - otsi.chateau-renard@wanadoo.fr
www.chateau-renard-tourisme.com : page gatinais-tourisme-chateau-renard

Conseiller en séjour : Annie Absolu / Président : Jacques Gout



LE VOX

Le ciné-café-concert Vox de Château-Renard est géré par l'Association Vox Populi, créée en 1994.

Elle emploie deux salariés à plein temps, compte 298 adhérents pour l'année 2016 et une vingtaine de bénévoles réguliers.

Les locaux appartiennent à la Communauté de Communes (3CBO).

La programmation et les activités de la salle sont organisées par l'Association Vox Populi.

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 6.50 €
Tarif réduit (étudiants, +65 ans) : 5.50 €
Adhérents : 5.00 €
Chômeurs, RSA, handicapés, enfants de moins de 14 ans : 4.00 €
Carnet de 10 tickets : 55.00€ (valable 1 an)

28 Place du Marché
45220 CHÂTEAU-RENARD
Tel. 02.18.12.51.98 - email : levox@levox.fr
www.levox.fr / [facebook.com/cinecafeconcertvox](https://www.facebook.com/cinecafeconcertvox)



SEG SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS

De l'emploi au niveau local !

Depuis presque 30 ans l'association SEG est implantée sur les territoires ruraux de l'est du département pour répondre aux demandes de ses divers clients et favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

SEG met à disposition des salariés auprès des collectivités et des associations pour l'entretien des locaux, des espaces verts, de la maintenance, pour des remplacements en restauration scolaire, en garderie ou du personnel de service. SEG accompagne les entreprises dans le cadre de remplacements ponctuels, surcroît d'activité, période d'essai avant recrutement, ou pour répondre à des clauses d'insertion.

SEG intervient chez les particuliers pour toutes prestations d'entretien de la maison et du jardin, avec possibilité de réduction fiscale. (Nous contacter pour plus d'information à ce sujet). Si vous avez d'autres besoins que ce soit lors d'une réception, d'un déménagement, de petits travaux de bricolage, de rangement, etc., n'hésitez pas à contacter SEG qui saura répondre à votre demande.

Les points forts de SEG :

SOUPLESSE (pas de contrainte de durée),

REACTIVITE (réponse adaptée sous 24 h),

SIMPLICITE (aucune démarche administrative).

Depuis décembre 2016 SEG a obtenu la certification CEDRE ISO 9001 qui atteste d'une recherche d'amélioration continue de notre travail. La satisfaction des clients et des salariés est notre priorité.

Contact : SEG 6 rue du Générale de Gaulle
45220 Château-Renard - 02.38.90.31.30
Mail : asso-seg@wanadoo.fr - site : www.seg45.fr



FRANCE ALZHEIMER NOS ACTIONS :

• Des Groupes de Rencontre autour d'un repas convivial suivi d'un entretien avec les familles avec une Psychologue toutes les 4 semaines, à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy.

• Une Formation des Aidants Familiaux qui va commencer le 20 février 2019 avec une Psychologue et une Bénévole, toutes les deux formées pour organiser cette prestation qui se déroulera en 5 sessions toutes les 2 semaines à la Cersaie rue du Docteur Nandrot 45200 Amilly.

• Une Formation aux Bénévoles qui se déroulera cette année les 1er et 2 Avril 2019 à Orléans.

• Des entretiens individuels avec une Psychologue sur rendez-vous.

• Un Café Mémoire à Thème, tous les 2 mois, un mercredi de 14h 30 à 16h30 au Marigny à Montargis, gratuit et ouvert à toutes les personnes accompagnées de leurs malades si elles le désirent avec une Psychologue et une Bénévole.

• Un Pique-Nique avec les familles fin Juin à l'Auberge de jeunesse à Cepoy dans le parc en fonction du temps.

• Le Noël des familles toujours début décembre à la salle des Terres Blanches à Amilly.

• Nous organisons également des Séjours Vacances ; d'Avril

en Octobre 2019, l'Association France Alzheimer et Maladies Apparentées propose 17 séjours répartis dans toute la France.

• En cours d'année, nous participons à la Marche des ROUES dans l'AME à Paucourt qui aura lieu cette année le 28 Avril 2019. Le bénéfice de cette manifestation est entièrement reversé à FAL (Antenne de Montargis).

• Nous avons un bureau mis à notre disposition gracieusement par la ville d'Amilly le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous au 1 place des Terres Blanches à Amilly.

• En cours d'année, nous avons quêté à LECLERC pour la Journée Mondiale FAL et organisé un Thé Dansant.

• Cette année, il est prévu un spectacle et une conférence en octobre.

• Pour tous renseignements les coordonnés ci-dessus.

• Nous faisons aussi de l'écoute téléphonique avec les familles aux numéros ci-dessus, s'il n'y a personne, vous laissez un message et on vous rappelle.

Antenne de Montargis

Responsable :
Monique REUILLARD
Tél. : 02 38 95 35 44
Port. : 06 79 46 40 83
Mail : momonique.r@orange.fr
2 bis rue de Château-Renard
45220 MELLEROY

AGÉCLIC AVEC LE SOUTIEN DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers...).

Les ateliers équilibre sont dispensés par une animatrice spécialisée qui propose des exercices adaptés aux difficultés de chacun.

Les ateliers numériques composés de 9 participants maximum vont permettre de démystifier les outils informatiques par une approche simple et facile d'utilisation.

Les personnes intéressées doivent contacter au plus tôt leur mairie afin de permettre à AGÉ-CLIC une organisation pratique de ces ateliers.

Depuis le 1er juillet 2017 :

- retrait de la mission handicap (s'adresser désormais à la M.D.D. ou à la M.D.P.H.).
- évolution de nos missions suite aux changements imposés par le Département. Dans ce cadre, nous organisons depuis

octobre des réunions publiques pour les seniors de 60 ans et plus, ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu.

Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGÉ CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Nos bureaux situés 5, rue des Cigognes à GIEN 45500 sont ouverts tous les jours : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DE L'EST DU LOIRET

42 salariés d'intervention

3 salariés administratifs

288 personnes aidées

Ici à Saint-Firmin-des-Bois

- 10 personnes pour prestataire
- 4 pour le portage repas
- 4 pour la télé-assistance

EN 2018 OUVERTURE :

- d'un service de transport accompagne pour personne valide et personne a moblite reduite
- d'ateliers memoire animes par une animatrice qualifiee poursuite :
- des ateliers numeriques une fois par semaine dans une salle equipee wifi a chateau renard

Pour les personnes qui ne sont imposables sur le revenu : credit impot de 50 % des depenses effectuees dans le cadre de la loi de finances

Pour les personnes imposables sur le revenu : deduction d'impot de 50 % des depenses effectuees dans le cadre de la loi de finances

Contactez nous pour obtenir plus d'informations :

41, Rue Aristide Briand
45220 Château-Renard
Tel : 02.38.95.38.92 - www.adapage.fr
adapagechateau-renard@orange.fr

À Château-Renard, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.*

En novembre 2016, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, situé Place du Château. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Château-Renard, la préfecture du Loiret et cinq opérateurs publics du département : la CARSAT, Pôle Emploi, la CPAM, la CAF et la MSA.



Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Château-Renard vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements



(indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).

Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet en wifi et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin.

Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

*En fonction des partenaires ci-dessous

Les organismes partenaires à Château-Renard



LA POSTE
PLACE DU CHATEAU
45220 CHATEAU-RENARD

HORAIRE D'OUVERTURE :

- le lundi de 9h à 12h30
- du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h30



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Un seul site pour tous les titres sécurisés
<https://ants.gouv.fr>

Vous trouverez toutes les informations relatives aux titres sécurisés (carte d'identité, passeport carte grise)

PACS : les PACS sont enregistrés à la Mairie ou chez le Notaire depuis le 1er novembre 2017

VEHICULES : toutes les formalités concernant les véhicules automobiles se font désormais sur Internet, sans déplacement en Mairie ou en Préfecture (<https://ants.gouv.fr>)

Et, pour toute information administrative : www.service-public.fr



Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire unique (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Une circulaire du 21 novembre 2018 (NOR : INTA1830120J, publiée sur circulaires.legifrance.gouv.fr le 22 novembre) revient sur les nouvelles modalités de tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires.

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 facilite également les modalités d'inscription sur les listes électorales. Deux lois organiques du 1er août 2016 (n° 2016-1046 et 2016-1047) étendent cette réforme aux ressortissants des États membres de l'Union européenne autres que la France ainsi qu'aux Français établis hors de France.

L'ensemble de ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2019.

Ces lois introduisent ainsi plusieurs dispositions de nature à faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales. Il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le jour du scrutin (transitoirement en 2019 jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin).

Les conditions d'inscription sur les listes électorales sont en outre élargies, notamment aux jeunes de moins de 26 ans qui pourront s'inscrire sur la liste électorale de la commune où résident leurs parents ainsi qu'aux personnes ayant la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société inscrite au rôle de la commune depuis au moins deux ans.

Désormais, l'Insee procédera d'office à plusieurs inscriptions et radiations, notamment pour les jeunes majeurs, les personnes naturalisées, les électeurs décédés, les électeurs ayant demandé à s'inscrire dans une autre commune, et les personnes privées du droit de vote.

SERVICE CIVIQUE



Découvrez le pouvoir d'être utile avec le Service Civilique.



S'engager en Service Civilique



Un engagement volontaire

Le Service Civilique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 580 €* par mois.

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civilique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.

Seule votre motivation compte !

*Cetle indemnité se compose de 472,97 € pris en charge par l'État (majorés de 107,66 € selon critères sociaux) + 107,58 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civilique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur service-civique.gouv.fr dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation.



Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences ? Le Service Civilique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'action :

- » Culture et Loisirs
- » Éducation pour tous
- » Environnement
- » Solidarité
- » Sport
- » Intervention d'urgence en cas de crise
- » Mémoire et citoyenneté
- » Santé
- » Développement international et action humanitaire

Pour découvrir les missions et devenir volontaire : SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES

Les avantages de votre engagement

Pendant votre mission

- Un accompagnement personnalisé avec un tuteur de votre structure d'accueil.
- La carte du Service Civilique vous offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiants.
- Une formation Civique et Citoyenne théorique accompagnée d'une formation pratique aux Premiers Secours (PSC1).
- L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés cumulables avec votre indemnité mensuelle.
- Une couverture sociale complète avec prise en charge de vos dépenses de santé (maladie, maternité...).

Après votre mission

- Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service Civilique.
- Un engagement valorisable à toutes les étapes de votre parcours : formation, emploi, bénévolat...
- Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission.

94%

des anciens volontaires recommanderaient le Service Civilique à un-e ami-e

*Enquête réalisée auprès des volontaires ayant terminé leur mission de Service Civilique en 2017



Pour découvrir les missions et devenir volontaire : SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES



Le Service Civilique a changé ma vie. Si vous souhaitez découvrir un domaine d'activité, faire de belles rencontres, aider les autres et en apprendre plus sur vous-même, foncez !

#LePouvoirDetreUtile

ENVIE D'UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET UTILE ?

Vous avez entre 16 et 25 ans, 30 ans en situation de handicap ? Votre mission vous attend sur SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#LePouvoirDetreUtile
f t i





1979

2019

